

Commission de la Recherche

Lundi 27 juin 2022 à 9h30 – visioconférence
(Établi par R. Datchi)

Relevé de décisions /Compte-rendu

La Commission de la recherche dans sa formation complète est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 10 membres présents ou représentés.

	Présent	Absent	Pouvoir
<u>Collège des Professeurs ainsi que des autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche :</u>			
Mme Catherine MAUMI (AHTTEP) (Présidente)	x		
Mme Manola ANTONIOLI (LAA)		x	Pouvoir à Alessia de Biase
M. Xavier BONNAUD (GERPHAU)	x		
Mme Alessia DE BIASE (LAA)	x		
Mme Rosa DE MARCO (AMP)	x		
Michael FENKER (LET)	x		
Mme Isabelle GRUDET (LET) – absence temporaire suite arrêt maladie			
Mme Nazila HANNACHI – BELKADI (MAP-MAACC)	x		
M. James NJOO (GERPHAU)		x	
M. Yann NUSSAUME (AMP)	x		
M. Christian PÉDELAHORE (AHTTEP).	x		
M. Joaquim SILVESTRE (MAP-MAACC)	x		
M. Bendicht WEBER (LET)	x		
<u>Représentants du Collège des doctorants inscrits en formation initiale ou continue :</u>			
Mme Angèle LAUNAY (LET)	x		Rejoint la réunion à 11h30, à partir du point 4
Mme Kwatar SAMIH (AHTTEP)	x		Rejoint la réunion à 11h30, à partir du point 4
<u>Personnalités extérieures :</u>			
M. Jérôme BOISSONADE (UMR LAVUE/Maître de conférences et chercheur AUS Paris 8)	x		
M. Livio DE LUCA (UMR MAP)		x	
M. Laurent DEVISME (Professeur - Ensa Nantes/UMR 1563 AAU - équipe CRENAU)		x	Pouvoir à Jérôme Boissonade

Mme Clotilde FERROUD (Vice-présidente Recherche - HESAM Université)	x		
Mme Nathalie LANCRET (CNRS/UMR LAVUE)		x	
Mme Judith LE MAIRE DE ROMSEE (ULB)		x	
Nombre de voix	14		
Invité(e) s permanent (e)s			
Mme Caroline LECOURTOIS (Directrice)	x		
Mme Vincentella DE COMARMOND (Directrice adjointe)	x		
Mme Rosaly DATCHI, responsable du service de la recherche	x		
Mme Sophie VERRIER (Responsable des instances et de la veille juridique)		x	
Invité (e)s :			
Mme Laurence BASSIERES	x		

À l'ouverture de la séance, la Présidence constate que **le quorum est atteint** (12 membres présents en début de la réunion et 2 pouvoirs = 14 membres). La Commission de la Recherche peut dûment délibérer.

9h30 ouverture de la séance de la Commission de la Recherche.

Timing	Points	Descriptifs de l'ordre du jour	Rapporteur(s)	Documents
9h30- 12h30	7	<p>1) Validation du relevé de décisions de la CR du 16 mai 2022 ;</p> <p>2) Demande d'aide à la mobilité étudiante – Madame Gaëlle Faguet (doctorante Laboratoire LET) ;</p> <p>3) Gestion des derniers dossiers de candidature à des décharges pour recherche (<i>session limitée aux enseignants-chercheurs membres de la CR</i>) ;</p> <p>4) Retour du groupe de travail sur la question de l'optionnel mention recherche ;</p> <p>5) Calendrier 2022-23 : date de la 1ère CR de la rentrée pour le classement des candidatures à un contrat doctoral du MC. Point sur le nombre de candidatures ;</p> <p>6) Présentation des réflexions-propositions concernant le séminaire de recherche porté par les doctorants.e.s de l'ENSAPLV, en échange avec des enseignantes-chercheurs (Alessia de Biase, Catherine Maumi, Rosa De Marco).</p> <p>7) Départ de la responsable du service de la recherche - modalités d'organisation à la rentrée 2022-2023</p>	<p>Présidence</p> <p>Présidence</p> <p>Présidence/Bureau de la CR</p> <p>Laurence Bassières</p> <p>Présidence</p> <p>Rosa De Marco/ Représentants doctorants/ Hee-Won Jung/Anne Keitmeier</p> <p>Direction</p>	<p>Documents joints dans le dossier commun</p>

Les représentants des doctorants ont rejoint la réunion à partir de 11h35 (point 4 et suivants)

1) Validation du relevé de décisions de la CR du 16 mai 2022 ;

Le compte-rendu/relevé de décisions de la séance du 16 mai 2022 est validé à l'unanimité. Le résultat du vote est le suivant (vote à 10h35) :

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix.

Ce document peut être diffusé.

2) Demande d'aide à la mobilité étudiante – Madame Gaëlle Faguet (doctorante Laboratoire LET) ;

La Présidente présente la demande d'aide à la mobilité doctorante de Mme G. Faguet pour un montant de 600 €. La proposition de communication de Mme Faguet a été acceptée par les organisateurs de la 2^{ème} Biennale d'Architecture Tropicale de la Réunion dont le thème est « Accompagner la transition climatique dans les espaces tropicaux : pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères innovantes ». Cette Biennale aura lieu du 9 au 12 novembre 2022.

La Présidente demande aux membres de la CR de se prononcer par rapport à cette demande d'aide à la mobilité doctorante (vote à 10h38). Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 14 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

La demande de Mme Faguet est accordée à l'unanimité.

3) Gestion des derniers dossiers de candidature à des décharges pour recherche (session CR ad hoc, limitée aux enseignants-chercheurs membres de la CR) ;

La présidente rappelle que la CR a attribué en 2021-22 des décharges pour deux ans, équivalentes à 9,5 ETP, soit 3 040 heures sur les 10 ETP disponibles à l'ENSAPLV (7 ETP en T2, 1 ETP en T3 et 2 ETP pour les chaires partenariales). Lors des précédentes CR il a été évoqué qu'il restait ½ poste en ETP. Le bilan envoyé par l'administration de la recherche montre que finalement les 10 ETP ont été pourvus en 2021-2022. Un poste en TPCAU (poste n° MCFA-DR 6) a été ouvert en L1 pour faire des enseignements en S1 et S2 mais ce MCFA ne décharge aucun titulaire. Les moyens reçus en 2021-2022 ont été ainsi utilisés pour compenser en partie un manque d'enseignants de projet (champ TPCAU). La direction attend encore de la part du service de la scolarité des éléments d'information plus détaillés mais à priori les personnels en place n'ont pas été dessaisis de leurs missions ; l'établissement a encore des besoins au niveau Licence.

Par conséquent, si ce MCFA est renouvelé en 2022-23, il ne reste à attribuer que les heures de décharges dont bénéficiait C. Luxembourg (recrutée à l'Université de Cergy Pontoise en tant que Professeur à compter de la rentrée 2022). C. Luxembourg bénéficiait de 112h de décharges ce qui permettait à Olivier Jeudy d'avoir un service de 320h. Maria Lopez-Dias, qui part à la retraite à la rentrée prochaine, avait 32h de décharge qui permettaient à Catherine Zaharia d'avoir un mi-temps. Enfin, Anne Frémy avait 32h mais ces heures ont été comptabilisées dans le cadre de la chaire « Nouvelles urbanités ».

La présidence rappelle par ailleurs que, dû à certains changements du programme pédagogique au cours de l'année (notamment à cause des transversaux), les services des enseignants-chercheurs titulaires et les missions de certains MCFA qui déchargent ont aussi évolué. Il n'y a ni augmentation ni de diminution du volume de décharges mais une adaptation en fonction des évolutions du programme pédagogique ; sont concernés, à sa connaissance, 2 MCFA en SHS (Nava Meron et Yasmina Dris) et 1 MCFA en HCA (Sébastien Redouan), tous ayant un service de 160h. Ces demandes de modification des missions doivent faire l'objet d'une validation de la CR et les enseignants-chercheurs concernés doivent être en informés. La directrice adjointe indique que ces informations ont été reçues par le service de la scolarité et doivent être votées par la CFVE prévue ce jour.

La direction informe que le bilan des décharges permet également de voir que certains MCFA ont reçu des missions claires ; néanmoins, ces heures de décharges ne correspondent parfois pas forcément aux heures d'un enseignant-chercheur titulaire, qui a pourtant été déchargé dans les faits. Ceci montre la complexité que représente l'attribution du système de décharges pour recherche. L'année prochaine il faudrait une réflexion plus approfondie sur l'attribution des décharges et la correspondance avec les besoins du programme pédagogique. Alessia de Biase précise que la question de l'équilibre dans l'attribution des décharges pour recherche par champs n'est pas reliée à un laboratoire de recherche en particulier ; tous les champs sont plus ou moins représentés au sein des six équipes, y compris le champ VT. Enfin, il faudrait travailler davantage pour fluidifier les processus de gestion des différents dossiers et améliorer le cadre de travail des enseignants-chercheurs ; ceci permettrait d'éviter la fuite de cerveaux que subit actuellement l'établissement.

Il s'agit de voir comment faire au mieux pour l'année prochaine en considérant le problème des postes en cours et les nouvelles demandes de décharges pour recherche adressées à la CR. L'administration de la recherche a reçu six dossiers dont deux sont considérés non recevables (Chimène Denneulin et Marc Leyral). Ces deux demandes auraient dû parvenir à la CR du 16 mai pour examen et validation. Certains membres de la CR soulignent que l'information concernant la date limite pour l'envoi des demandes de décharges n'a pas été suffisamment diffusée au sein des laboratoires, ce qui est plutôt problématique. La Présidente répond qu'il ne s'agit pas d'un problème d'information, chaque équipe de recherche étant représentée au sein de la CR par 2 membres, mais plutôt de dossiers arrivés hors délai.

Conformément à ce qui avait été rappelé lors du la CR du 16 mai 2022, la CR de ce jour examine les demandes de décharges présentées par des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés (résultats des concours connus à ce jour). Les dossiers à examiner sont ceux de :

- Céline Bodart, MCF en TPCAU et membre du Gerphau ; Céline Bodart a déposé une demande de 32h. Elle a été titularisée et laisse vacant un poste en MCFA DR pour lequel il va falloir recruter ;
- Jonathan Bruter, MCF dans le champ VT et membre de l'équipe AMP ; il a déposé une demande 64h ;
- Xavier Lagurgue, Professeur en TPCAU et membre du Gerphau ; il a déposé une demande de 64h ;
- Esteban Restrepo, MCF ATER rattaché au Gerphau qui a déposé une demande de 32h.

L'addition de toutes ces demandes représente un total de 192h de décharges pour recherche.

Les heures qui restent à attribuer (C. Luxembourg et Maria Lopez-Dias) est de 80h, sachant que 64h ont déjà été attribuées à Juliette Pernin lors de la CR précédente. Les 32h attribuées à Anne Frémy sont à comptabiliser à part et son remplacement doit se faire dans le cadre des activités de la chaire Nouvelles urbanités.

La Présidente demande aux membres de la CR de voter les *nouvelles demandes de décharges pour recherche 2022-23* (vote à 10h40). Le résultat du vote est le suivant :

1) Céline Bodart – TPCAU (32h) : Pour : 12 voix Contre : 0 voix Abstention : 2 voix	2) Jonathan Bruter - VT (32h) : Pour : 9 voix Contre : 1 voix Abstention : 4 voix
3) Esteban Restrepo – ATER (32h): Pour : 12 voix Contre : 0 voix Abstention : 2 voix	4) Xavier Lagurgue – TPCAU (64h) : Pour : 12 voix Contre : 0 voix Abstention : 2 voix

La CR décide par ailleurs le suivant :

-La CR attribue 32h à Jonathan Bruter à la place des 64h demandées. Ceci permettra de laisser une marge de progression pour cet enseignant-chercheur MCF nouvellement titularisé.

-les heures de décharge pour recherche en TPCAU attribuées à Céline Bodart et Xavier Lagurgue pour un total de 96h serviront à justifier le poste en TPCAU n° 6 MCFA-DR 9) ouvert l'an dernier et occupé actuellement par Pierre Farret (+ certaines missions de Louis Vitalis). Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 12

Contre : 0
Abstention : 2 voix

Vote supports de poste MCFA DR avec des missions clairement définies dans le tableau de bilan présenté par l'Administration de la recherche (vote à 11h25).

La présidente demande aux membres de la CR de se prononcer par rapport aux missions attribuées aux MCFA : Frédérique Bertrand, Emmanuelle Gallo, Louis Destombes, Linea Rollenhagen-Tilly, Yasmina Dris, Lucas Mongin, Nava Meron, Piero Zanini et Sébastien Radouan. Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 12 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 1 voix

En outre, il faut intégrer au tableau final les heures de décharge attribuées à Jim Njoo. La question des missions de décharges recherche concernant Olivier Jeudy (départ C. Luxembourg) et Catherine Zaharia (retraite M. Lopez-Dias) reste également à préciser. Si des heures de décharge restent encore disponibles, certains membres de la CR proposent que soient prises en compte les demandes formulées par Chimène Denneulin et Marc Leyral ; ceci pourrait permettre de trouver une solution convenable pour les profils de poste de O. Jeudy et C. Zaharia. Les intéressés et le MC ont besoin de connaître les missions de ces MCFA pour l'année 2022-2023.

La présidente demande aux membres de la CR de se prononcer sur l'intégration des demandes présentées par Chimène Denneulin et Marc Leyral au tableau des décharges recherche 2022-2023. Le résultat du vote est le suivant (vote à 11h30) :

Pour : 4 voix
Contre : 7 voix
Abstention : 3 voix

La CR vote contre la prise en compte de ces deux demandes.

Concernant les services d'Olivier Jeudy et de C. Zaharia :

la CR demande à l'Administration que le tableau des heures de décharge soit mis à jour en intégrant les heures de J. Njoo notamment afin de connaître le nombre d'heures de décharge réellement disponibles. Des échanges complémentaires sont nécessaires avec les coordinateurs des champs. Une fois ce bilan présenté, les membres de la CR pourront se prononcer au travers d'un vote électronique organisé entre le 28 et le 29 juin 2022. Ce tableau sera validé ensuite par le CPS prévu pour le 29 juin 2022.

Jérôme Boissonade quitte la réunion à 11h49.

Angèle Launay, Sahmir Kawtar et Laurence Bassières ont rejoint la réunion à 11h35

4) Retour du groupe de travail sur la question de l'optionnel mention recherche ;

Les enseignements de l'OPR ont été placés dans le nouveau programme pédagogique en S10 ce qui pose certains problèmes (besoin d'une prise de recul par les étudiants et compréhension des exercices proposés dans le cadre de l'OPR). Après le bilan présenté lors de la CR du 16 mai 2022, le GT (Bendicht Weber, Nazila Hannachi, Laurence Bassières et Ioana Iosa) s'est réuni dans le but de faire des propositions et faire évoluer l'enseignement : 21h de cours magistraux + 8h d'encadrement par étudiant, six équipes de recherche impliquées dans cet encadrement, des rencontres prévues avec des doctorants, 2 exercices à rendre dont un servant à la préparation de la soutenance du mémoire de recherche.

L'ensemble des propositions du GT OPR ont été présentées aux membres de la CR dans un document récapitulatif. Principales propositions du GT OPR : placer l'OPR à l'inter-semestre S9-S10 (semaine intensive sous un format CTID), découverte du monde de la recherche et préparation d'un premier travail de réflexion sur l'articulation PFE et mémoire. La validation de ECST sera possible à la fin du S9.

Une question qui pose toujours problème est l'organisation des jurys mention recherche. Actuellement, il faut organiser entre 12 et 30 jurys de mémoire différents ce qui est extrêmement compliqué. Une alternative est de

regrouper tous les soutenances mention recherche et d'inviter les enseignants du PFE afin qu'ils soient présents ; ceci permettrait d'accorder un temps spécifique aux soutenances de la mention recherche.

Concernant l'organisation des soutenances mention recherche, la direction rappelle que les textes n'autorisent pas de faire autrement et que, par conséquent, l'ensemble des membres du jury doivent être présents aux soutenances (pas uniquement les enseignants du PFE). Il faut veiller à que la soutenance soit un moment privilégié qui permette d'associer les enseignants de séminaire autour d'un travail de maturation et de valorisation de ce qui a été construit par les étudiants. Le travail d'accompagnement pédagogique est très important pour tous les étudiants ; il y a des épistémologies à construire en termes de production de recherche.

5) Calendrier 2022-23 : date de la 1ère CR de la rentrée pour le classement des candidatures à un contrat doctoral du MC. Point sur le nombre de candidatures ;

La CR actuelle fait une proposition de calendrier et de répartition des dossiers, sachant que des nouvelles élections sont prévues l'automne prochain et que la composition de cette instance va changer. Le calendrier proposé est le suivant :

-Lundi 12/09/2022 (12h-14h) : réception et répartition des demandes de contrats doctoraux :

À ce jour, le service de la recherche n'a pas connaissance de demandes formelles de contrat doctoral pour 2022-23. Cependant, les candidatures suivantes pourraient être présentées au MC : 1 dossier pour AMP, 1 pour le Gerphau et 1 pour le LET. Pour Ahttep la décision dépendra de la réponse de l'ED concernant l'autorisation qui pourrait être accordée à C. Maumi pour une nouvelle inscription en thèse. Les demandes sont à adresser au MC pour le 25/09/2022 au plus tard.

-Mardi 20/09/2022 (après-midi) : vote du classement des candidatures reçues, après retour d'expertise des dossiers et avant envoi au MC ;

-Lundi 17/10/2022 (12h-14h);

-Lundi 28/11/2022 (12h-14h);

-Lundi 16/01/2023 (12h-14h) ;

-Lundi 06/03/2023 (12h-14h) (dossier décharges) ;

-Lundi 17/04/2023 (12h-14h) (dossier décharges) ;

-Lundi 19/06/2023 (12h-14h) (dossier décharges).

6) Présentation des réflexions-propositions concernant le séminaire de recherche porté par les doctorant.e.s de l'ENSAPLV, en échange avec des enseignantes-chercheurs (Alessia de Biase, Catherine Maumi, Rosa De Marco).

Le GT séminaire de recherche a rédigé un ensemble de propositions compilés dans un document présenté aux membres de la CR. Anne Keitmeier et Hee-Won Jung, doctorantes des laboratoires AMP et LET, avec l'aide de Rosa De Marco, ont travaillé à un nouveau projet de séminaire de recherche pour 2022-23. Il y aura une continuité de la dynamique amorcée depuis deux ans, malgré le contexte de pandémie sanitaire. L'ouverture des nouveaux locaux rue des Ardennes va désormais pouvoir contribuer à une meilleure organisation. Concernant le format méthodologique et épistémologique : il y a un besoin de croiser les regards des différents laboratoires et d'échanger de manière transdisciplinaire. Une première proposition est de travailler pendant une année en mode expérimentation (phase de transition) et ensuite présenter le séminaire de recherche à l'EDAG en tant que module de formation intégré dans le parcours doctoral. Ceci permettra de compléter la formation doctorale proposée par l'ED vis-à-vis notamment des doctorants en architecture. Six séances sont prévues pour l'année scolaire 2022-2023. Concernant le contenu, le nouveau projet est plutôt ambitieux mais aussi faisable : les questions méthodologiques seront traitées par des enseignants-chercheurs et des doctorants de l'ENSAPLV (3 séances) avec la participation des invités extérieurs en architecture urbaine et paysagiste et d'autres disciplines/champs (3 séances). Les séances vont s'alterner entre des séminaires dits internes à l'établissement et d'autres plutôt ouverts. Il reste à préciser, cependant, les moyens affectés à ce projet aussi bien pour soutenir les doctorants impliqués dans l'organisation des séminaires de recherche, ainsi que pour assurer la participation des invités extérieurs.

La direction propose qu'un chiffrage des besoins financier soit effectué afin de pouvoir intégrer cette demande dans le budget de l'établissement. Néanmoins, cette demande de moyens complémentaires ne pourra pas être

incorporée dans le budget 2022 puisque celui-ci est déjà bouclé. Par contre, la demande peut être effectuée au CA lors du dialogue d'orientation budgétaire prévu pour l'automne prochain et qui lancera les travaux pour la préparation du BI 2023. La prise en charge des doctorants organisateurs sous la forme de contrat d'établissement ou de vacation n'est pas possible dû à un plafond d'emploi très serré. Il faudrait trouver d'autres alternatives pour les rémunérer. Actuellement il est uniquement possible le remboursement des frais de transport (crédits alloués au programme d'aide à la mobilité et à la soutenance des doctorants). L'octroi et la validation de crédits ECST en tant qu'organisateur est déjà possible au niveau de la direction de l'EDAG.

Xavier Bonnaud quitte la réunion à 12h30.

Point accueil de contrats doctoraux par HESAM U. / possibilités de nouveaux contrats doctoraux du MESRI portés par HESAM U. dans le cadre de la LPR :

La direction a informé les directeurs des laboratoires que le plafond d'emploi de l'ENSAPLV est atteint. Or, suite à la campagne de contrats doctorants du MC actuellement ouverte, la présidente de la CR se demande si, en cas d'obtention d'un nouveau contrat doctoral du MC, ce contrat pourrait être hébergé par HESAM U. Mme C. Ferroud va se renseigner à ce sujet. Elle profite de l'occasion pour informer les membres de la CR que, dans le cadre de la loi de programmation de la recherche (LPR), HESAM Université pourrait bénéficier de nouveaux contrats doctoraux du MESRI ; l'information devrait lui parvenir à la rentrée. Les conditions de sélection mises en place par HESAM U. seront les mêmes que l'an dernier, à savoir, les établissements doivent présenter des dossiers déjà expertisés en interne par des pairs.

7) Départ de la responsable du service de la recherche - modalités d'organisation à la rentrée 2022-2023

Après cinq années en poste à l'ENSAPLV, Rosaly Datchi, ingénieure de recherche titulaire et responsable du service de la recherche, quitte ses fonctions le 22/07/2022. La direction informe que la demande de publication du poste a été faite auprès du MC ; le nécessaire sera fait pour que le poste soit pourvu le plus rapidement possible. Par contre, il n'est pas possible de prévoir à l'avance si le poste sera occupé à partir du 1^{er} septembre car cela dépendra des négociations avec l'administration d'origine de la nouvelle personne. Pour les questions budgétaires et financières, Olivia Muanza, gestionnaire administrative et financière, reste en poste et pourra donner suite aux différentes demandes à la rentrée en septembre.

Michael Fenker quitte la réunion à 12h42.

Point d'information sur l'ouverture des locaux rue des Ardennes pendant l'été :

Angèle Launay informe les membres de la CR qu'un questionnaire sur ce sujet a été envoyé aux doctorants de l'ENSAPLV. Les étudiants en dernière année de thèse s'inquiètent par rapport à la possibilité de pouvoir se rendre à l'ENSAPLV et travailler pendant la fermeture estivale. Les résultats du questionnaire ont été adressés à M. Frédéric Sallet, secrétaire général de l'ENSAPLV ; une réunion est prévue pour le mercredi 29/06/2022 avec la présence de ce dernier, Angèle Launay et la responsable du service de la recherche. Les directeurs des laboratoires rencontrent également M. F. Sallet le vendredi 1^{er} juillet et l'OJ a prévu un point sur l'ouverture des locaux rue des Ardennes pendant l'été 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôt la séance à 12h46.

Rappel du calendrier des réunions de la CR à venir :

La prochaine CR aura lieu le lundi 12 septembre 2022 de 12h à 14h (réception par le service administratif des candidatures le lundi 12 septembre avant 10h).

Catherine Maumi
Présidente de la CR